

2025

Programme de formation



TP - AGENT DE SERVICE MEDICO-SOCIAL

Le métier

L'agent de service médico-social réalise le nettoyage et le bionettoyage des locaux de l'établissement et contribue aux prestations du service hôtelier. Dans le respect des limites de sa fiche de poste et des compétences de chaque métier, l'agent de service médico-social vient en appui de l'équipe soignante pour accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne. Il prend en compte la disposition psychique et l'état physique du résident au moment où il intervient auprès de lui ou dans son espace.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents
- ➤ Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement
- ➤ Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé

Catégorie et but

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation Cette action a pour but de permettre à toute personne sans qualification professionnelle ou sans contrat de travail d'accéder dans les meilleures conditions à un emploi.

Public concerné

- Toute personne souhaitant exercer dans le secteur sanitaire et social, en particulier dans les structures d'accueil pour personnes âgées, personnes handicapées ou en situation de dépendance.
- Personnes en reconversion professionnelle ou en recherche d'emploi.
- Salariés souhaitant développer leurs compétences ou obtenir une certification reconnue.

Pré-acquis

- Maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter).
- Aptitude physique adaptée aux activités de nettoyage (port de charges, travail debout, déplacements fréquents).

Prérequis

Aucun diplôme spécifique requis.

Modalités d'accès

- Entretien individuel pour vérifier l'adéquation entre le projet professionnel et la formation.
- Test de positionnement obligatoire avant l'entrée en formation permettant d'évaluer les compétences de base (compréhension écrite, calculs simples) et d'identifier les besoins spécifiques du candidat.



 Étude du dossier d'inscription (CV, lettre de motivation ou projet professionnel).

Possibilité d'intégrer la formation en parcours complet ou en parcours partiel selon les compétences déjà acquises.

Code de la fiche RNCP

RNCP35028

Nomenclature du niveau de qualification

Niveau 3

Code NSF

334t : Réception, hébergement, service de restauration, accompagnement

343t : Nettoyage de locaux, décontamination des locaux hospitaliers et

industriels, assainissement urbain

330 : Spécialités plurivalentes des services aux personnes

Formacode

42086 : Bio-nettoyage

43403: Hygiène hospitalière **43429**: Agent service hospitalier **42069**: Employé collectivité

Certificateur

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion

Arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel

30/07/2020

Arrêté du 10 juillet 2020 portant création du titre professionnel d'agent de service médico-social

Textes réglementaires instaurant la certification

30/12/2015

- Décret n°2016-954 du 11 juillet 2016 relatif au titre professionnel délivré par le ministre chargé de l'emploi
- Arrêté du 22 décembre 2015 modifié relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi
- Arrêté du 21 juillet 2016 portant règlement général des sessions d'examen pour l'obtention du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi
- Arrêté du 21 juillet 2016 relatif aux modalités d'agrément des organismes visés à l'article R. 338-8 du code de l'éducation



Date de publication de la fiche

03-11-2020

Date de début des parcours certifiants

05-10-2020

Date d'échéance de l'enregistrement

05-10-2025

Durée de la formation

Cette formation se déroulera en 483 heures ; soit 343 heures en centre et 140 heures en période d'application en entreprise.

La durée de la formation pourra être redéfinie après l'évaluation initiale des acquis et l'entretien individuel.

Effectif de stagiaires prévu

Cette formation est dispensée pour un groupe de 15 participants maximum.

Contenu de la formation

- 1) Découverte de la formation et du métier
- Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents
- 3) Évaluation en cours de formation
- 4) Sauveteur Secouriste du Travail
- 5) Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement
- 6) Évaluation en cours de formation
- Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé
- 8) Évaluation en cours de formation
- 9) Période d'application en entreprise
- 10) Capitalisation
- 11) Validation

Modalités de suivi par blocs de compétences

Dans le cadre de la modularisation de l'offre de formation, les apprenants ont la possibilité de suivre la formation :

- En parcours complet, incluant l'ensemble des modules permettant la préparation au Titre Professionnel Agent Médico-Social.
- En parcours partiel, avec inscription possible sur un ou plusieurs blocs de compétences :
 - RNCP35028BC01 Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents



- RNCP35028BC02 Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement
- RNCP35028BC03 Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé

Chaque bloc de compétences validé fait l'objet d'une attestation de compétences. Les blocs sont capitalisables et permettent une progression vers l'obtention du titre complet.

Les parcours individualisés sont définis après le test de positionnement et font l'objet d'un devis personnalisé.

Modalités d'évaluation

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
- b) d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
- c) des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation
- d) d'un entretien avec le jury

Validation des blocs de compétences

Le titre professionnel est composé de trois blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées.

Le titre professionnel peut être complété par un ou plusieurs blocs de compétences sanctionnés par des certificats complémentaires de spécialisation (CCS) précédemment mentionnés.

Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié, relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Méthodes et techniques pédagogiques

- Méthode expositive
- Méthode affirmative
- Méthode interrogative
- Méthode active
- Exposés
- Exercices
- Témoignage
- Lecture
- Études de cas
- Jeu de rôle
- Visionnement de films
- Simulation



- Jeux d'entreprise
- Débats
- Démonstrations
- Expérimentation
- Enquête

Moyens techniques

- 1 salle de formation de 15 participants
- Des ordinateurs
- 1 vidéoprojecteur
- 1 tableau blanc
- 1 copieur
- Connexion internet
- Un espace extérieur
- Ressources pédagogiques : Magazines de la branche, Films, Matériels de nettoyage, produits...
- 1 plateau technique complet

Profil des formateurs

Formateur pour adultes professionnels du secteur sanitaire ou médico-social, justifiant d'une expérience significative dans l'accompagnement de personnes dépendantes et dans les techniques d'entretien en milieu sensible.

Ils disposent de compétences pédagogiques leur permettant de transmettre les savoirs et savoir-faire attendus avec rigueur, bienveillance et sens de l'adaptation aux publics adultes en formation.

Suivi de la formation

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur

Tarif

Le tarif est établi après un test de positionnement obligatoire, qui permet de définir un parcours individualisé adapté aux besoins et au niveau du participant. Un devis personnalisé est systématiquement transmis avant toute inscription, détaillant le coût de la formation, la durée estimée et les possibilités de financement.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute précision.



Financements possibles

La formation préparant au Titre Professionnel Agent de Propreté et d'Hygiène peut être financée par différents dispositifs, en fonction de la situation du candidat :

Pour les demandeurs d'emploi

- Financement France Travail
- Régions et collectivités territoriales (selon les dispositifs locaux).
- Dispositifs spécifiques pour les jeunes via les Missions Locales.

Pour les salariés

- Plan de développement des compétences (prise en charge par l'employeur).
- CPF (Compte Personnel de Formation) : Mobilisable directement via la plateforme Mon Compte Formation.
- Pro-A (reconversion ou promotion par alternance) pour les salariés souhaitant évoluer.

> Pour les personnes en reconversion ou en projet individuel

- CPF de transition professionnelle (ex-CIF).
- Autofinancement avec possibilité d'échéancier.

Autres dispositifs

- Financement via l'Agefiph pour les personnes en situation de handicap.
- Accompagnement possible par les OPCO pour les entreprises relevant de la branche Propreté.

Nous vous accompagnons dans la recherche et le montage de votre dossier de financement en fonction de votre statut et de votre projet.

Délais d'accès

Formation accessible dans un délai de 2 mois après la validation du test de positionnement, sous réserve de la complétude du dossier et des places disponibles.

Entrées possibles en **formation professionnelle continue** ou via **la VAE** (Validation des Acquis de l'Expérience), selon le projet du candidat et les dispositifs de financement mobilisables.

Contact

Adresse mail: hygiaglobalinstitut@gmail.com

Téléphone: 0590 59 55 69 0690 64 37 85 0690 61 56 97



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Notre organisme de formation est engagé en faveur de l'inclusion et veille à garantir l'accessibilité de ses formations aux personnes en situation de handicap.

- Un référent handicap est à disposition pour accompagner les candidats dans l'analyse de leurs besoins spécifiques.
- Des aménagements pédagogiques, organisationnels ou matériels peuvent être mis en place en fonction de la situation (adaptation des supports, rythme de la formation, modalités d'évaluation...).
- Chaque situation est étudiée de manière individuelle afin de proposer les solutions les plus adaptées, en lien avec les partenaires spécialisés (Cap Emploi, Agefiph...).

Taux

Taux d'obtention de la certification préparée :

Nombre d'apprenants formés :

Taux de satisfaction des apprenants :

Taux d'insertion global:

Taux d'insertion dans les métiers visés:

Equivalences

Aucune correspondance

Passerelles possibles

Aucune correspondance

Suite de parcours

Après quelques années d'expérience, le titulaire du TP ASMS peut évoluer vers des postes de :

- Chef d'équipe propreté
- Aide-soignant
- Aide à domicile
- Auxiliaire de puériculture

Suites de parcours vers des titres de niveau supérieur

Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social Niveau 3
Diplôme d'État d'Aide-soignant Niveau 4
Bac Pro Hygiène, Propreté, Stérilisation Niveau 4
BTS Métiers des Services à l'Environnement Niveau 5
CQP Responsable de Secteur Propreté Niveau 5

Débouchés

- ✓ Agent de service hôtelier
- ✓ Agent hôtelier
- ✓ Agent de service logistique
- ✓ Agent de service hospitalier
- ✓ Agent de service hébergement
- ✓ Agent de service intérieur

